

Descriptif

Objet	:	Concours de projet d'aménagement des espaces publics du Village de Chêne-Bougeries
Forme de mise en concurrence	:	Concours (SIA 142)
Type de procédure	:	Ouverte à 1 degré
Mandat	:	Architecte paysagiste et ingénieur civil
Date de publication dans la FAO	:	31 août 2023
Délai de rendu	:	15 décembre 2023
Adjudicateur	:	Commune de Chêne-Bougeries, Service du territoire, de la biodiversité et de la mobilité, Route du Vallon 8bis, 1224 Chêne-Bougeries
Organisateur	:	Mairie de Chêne-Bougeries, A l'intention du Service du territoire, de la biodiversité et de la mobilité, Route de Chêne, 136, 1224 Chêne-Bougeries et le bureau Triporteur, Mme Marie-Hélène Giraud, Ruelle de la Muraz 12, 1260 Nyon
Inscription	:	1 décembre 2023
Simap	:	No de publication : 1359537 Documents téléchargeables sur le site Simap
Communauté de soumissionnaires	:	Admise
Jury	:	Présidente Valérie Hoffmeyer, architecte paysagiste HES-FSAP Vice-président Jean-Michel Karr, conseiller administratif Membres non professionnels Jean Le Guern, conseiller municipal, président de la commission Territoire Marc Wuarin, conseiller municipal, président de la commission Bâtiments et infrastructures Raphaël Mahler – représentant de l'Association des Habitants des trois Chênes (AH3C) Guillaume Käser, vice-président de la CODHA Gérard Widmer, Office cantonal des transports, direction régionale Arve- Lac Membres professionnels Sébastien Casoni, architecte paysagiste HES, responsable du Service du territoire, de la biodiversité et de la mobilité Gaelle Hermabessière, architecte paysagiste HES Samuel Enjolras, architecte paysagiste HES Simon Bailly, architecte paysagiste HES Clothilde Rigaud, architecte paysagiste HES David Truchet, ingénieur civil ETS Suppléants Florian Gross, conseiller administratif

Vanessa Rechautier, architecte paysagiste HES-FSAP

Marjorie Septier, représentante de la Codha

Représentants d'instances techniques

Patrick Mollard, Office des patrimoine et sites – Service des monuments et des sites du Canton de Genève

Alicia Tanner, Office cantonal agriculture et nature du Canton de Genève

Gaëtan Seguin, Office cantonal de l'eau du Canton de Genève

Critères d'appréciation

: Qualités spatiales et d'usages

- Qualité urbanistique, paysagère et environnementale, respect et mise en valeur de la substance bâtie et paysagère protégée, cohérence générale et qualité spatiale.
- Qualité des relations entre le projet et les secteurs privés et semi-publics avoisinants.
- Attractivité et caractère inclusif des aménagements proposés, de jour comme de nuit, en toutes saisons.
- Qualité sociale, convivialité, rencontres intergénérationnelles, bonne cohabitation des usages et usagers, qu'ils soient habitants, actifs ou visiteurs, dans le temps et dans l'espace.
- Pertinence des propositions par rapport aux recommandations en matière climatique en général.

Aspects techniques et économiques

- Respect du cahier des charges et adéquation avec les objectifs quantitatifs et qualitatifs du MO.
- Économie générale et faisabilité.
- Clarté des documents produits.

Somme des prix

: Le jury dispose d'une somme globale de CHF 88'000.- hors taxes (HT) pour l'attribution d'au minimum trois prix et de mentions éventuelles.

Commentaires techniques sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce

Qualités de la mise en concurrence : Concours SIA 142

Remarques sur le concours : La CCAO se réjouit de l'organisation de ce concours.

Une visite des lieux est prévue le 20 septembre 2023 à 14 h.

Avis de la CCAO



Distribution : Aux membres des membres

Commune de Chêne-Bougeries, Service du territoire, de la biodiversité et de la mobilité, Route du Vallon 8bis, 1224 Chêne-Bougeries - s.casoni@chêne-bougeries.ch

Triporteur, Mme Marie-Hélène Giraud, Ruelle de la Muraz 12, 1260 Nyon - marie-helene.giraud@triporteur.com